



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des
Affaires
Culturelles

CHARTRE VACANCES CULTURELLES EN MARTINIQUE

5^e Édition

Le programme « Vacances culturelles en Martinique », déclinaison du programme national « Eté culturel », est reconduit en 2024.

En cette année particulière des Jeux olympiques de Paris 2024, les vacances culturelles s'inscriront dans le programme national « Vacances Olympiques ».

L'enfance et la jeunesse seront les thématiques prioritaires de cette 5^e édition.

Les publics bénéficiaires

Les Vacances culturelles en Martinique 2024 s'inscrivent dans les objectifs fixés au niveau national.

L'ambition est de favoriser la participation à la vie culturelle, avec des propositions gratuites accessibles à toutes et tous et notamment :

- les jeunes accueillis dans les centres aérés, colonies de vacances, écoles ouvertes ou les structures d'accueil de la petite enfance
- les personnes âgées résidant en EHPAD, les personnes hospitalisées, les jeunes sous main de justice ou les personnes détenues au centre pénitentiaire de Ducos
- les habitants des territoires prioritaires (zones rurales et territoires politique de la ville en articulation avec le dispositif Quartiers d'été).

Les axes thématiques 2024

Ce rendez-vous artistique et culturel articulera création et transmission sous forme de spectacles, ateliers, résidences, manifestations artistiques et culturelles ... Résolument solidaires, les vacances culturelles traduisent une volonté de promouvoir la culture partout sur le territoire et en particulier vers ceux éloignés de l'offre culturelle.

Enfance et Jeunesse

Depuis la 1^{ère} édition, les acteurs portant des accueils collectifs de mineurs (**colonies de vacances et centres aérés**) se sont fortement mobilisés pour proposer aux jeunes des projets artistiques et culturels qualitatifs sur tous les champs des arts et de la culture. En 2024, ces projets continueront à être accompagnés de manière prioritaire. Ils pourront prendre la forme de « résidences créatives » en accueillant un ou plusieurs artistes sur plusieurs jours pour développer un projet de création et de transmission avec les jeunes.

Sport et Culture

Dans la perspective des **Jeux Olympiques Paris 2024**, les Vacances culturelles valoriseront les projets à dimension croisée Culture et Sport. Ces projets pourront prendre la forme d'une collaboration entre un artiste et un sportif, ou une structure sportive et un acteur culturel, ou un projet artistique et culturel portant haut les valeurs du sport.

Création et Patrimoines

Tous les champs de la **création artistique** pourront être explorés (musique, danse, théâtre, arts du cirque et de la rue, marionnettes, arts visuels, cinéma, audio-visuel, écriture...). Les vacances sont également un temps privilégié pour découvrir ou redécouvrir les richesses du **patrimoine martiniquais** en particulier le patrimoine culturel immatériel.

Conditions d'éligibilité

Levier de soutien économique aux artistes, les projets Vacances culturelles feront appel à des **artistes et acteurs culturels professionnels**.

Dans ce sens, l'accompagnement financier de la DAC sera fléché en priorité sur la rémunération artistique.

L'achat de petit matériel nécessaire pour le travail de création pourra éventuellement être pris en charge.

La DAC ne finance pas les dépenses d'équipement ou de transport.

L'accompagnement des festivals ne rentrent pas dans le champ des « Vacances culturelles » mais relève d'un fonds dédié.

Calendrier

Les projets se dérouleront pendant les grandes vacances 2024.

Modalités de dépôts des dossiers pour la Martinique

Les projets seront déposés **exclusivement** en ligne via la plateforme d'appels à projets du Ministère de la culture entre **le 1er février et le 30 avril 2024 inclus** :

[Page Été culturel sur le site du ministère de la culture](#)

Rubrique Martinique

Les projets à destination des accueils collectifs de mineurs pourront être déposés sur démarches simplifiées exclusivement :

- jusqu'au 01 juin 2024 inclus pour les ACM de juillet

- jusqu'au 30 juin 2024 inclus pour les ACM d'août

Contact

Séverine HUBY

Conseillère action culturelle, éducation artistique et culturelle

Direction des affaires culturelles de Martinique

severine.huby@culture.gouv.fr

Tél - 05 96 60 87 60 / 06 96 25 71 43